

## Fiche 17. Eviter les prescriptions médicamenteuses systématiques

En prescrivant selon les indications

*Si la prise en charge s'appuie essentiellement sur la relation, elle nécessite parfois une prescription médicamenteuse. Le danger est de la systématiser lors de toute difficulté existentielle, et de ne pas prescrire en cas de psychopathologie associée.*

*Le piège*

Prescrire de manière systématique un psychotrope et céder à la pression de l'entourage en l'absence d'indication.

*Comment faire ?*

**La prescription de psychotrope doit être réservée aux indications suivantes :** schizophrénie, angoisses, dépression, états limites. L'attaque de panique régresse spontanément en quelques heures ou sous traitement anxiolytique.

Les bouffées délirantes aiguës peuvent durer quelques jours voir quelques semaines. Elles nécessitent habituellement une hospitalisation et un traitement neuroleptique classique ou antipsychotique de nouvelle génération. En cas de trouble majeur une hospitalisation sous contrainte s'impose.

Cependant le cannabis perturbe les tableaux cliniques soit par une exacerbations soit par un émoussement de la symptomatologie. Aussi, il ne faudra pas hésiter à demander un avis auprès d'un spécialiste pour une évaluation plus fine, en précisant qu'il s'agit d'un consommateur de cannabis.

Quand elle est nécessaire, cette prescription s'effectuera dans un cadre de projet thérapeutique basé sur la relation. Elle sera prudente, limitée dans le temps, privilégiant les médicaments à demi-vie courte et tenant compte des consommations associées, essentiellement l'alcool.